



INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
HAUTS-DE-FRANCE

Séance du Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2025

Délibération n° 2025- 42 Protection sociale complémentaire

Le conseil d'administration de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France s'étant réuni le 11 décembre 2025 en salle du conseil du bâtiment Clauvin Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Sylvain TRANOY, vice-président du conseil ;

Le quorum étant atteint ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'avis du comité social d'administration du 5 décembre 2025 ;

Le conseil d'administration fixe la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) conformément au décret n° 2024-678 du 4 juillet 2024 relatif à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique de l'Etat, au 1er mai 2026.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président du Conseil

Rodolphe DELAUNAY